



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



LE RAPPORT DE LA MAIRESSE

Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2025 présenté à la réunion du conseil du 6 juillet 2026.

La mairesse, Mme Mélanie Hardy, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2025 de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue, et ce, au plus tard en septembre de l'année.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

1. RAPPORT FINANCIER 2025 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Au-delà des chiffres, ce rapport vise à vous informer de façon transparente sur l'utilisation des fonds publics et sur les investissements réalisés au bénéfice de notre communauté.

En 2025, la municipalité a enregistré des revenus totaux de 2 976 439 \$ et des dépenses de 2 233 696 \$. Ces résultats témoignent d'une gestion rigoureuse de nos finances et nous permettent de poursuivre le développement de notre municipalité de façon responsable.

Concrètement, les sommes investies ont permis d'assurer le maintien des services essentiels dont bénéficient quotidiennement les citoyens, notamment l'entretien et le déneigement du réseau routier, les services de sécurité incendie, la collecte des matières résiduelles, le traitement des eaux usées, l'urbanisme, les loisirs ainsi que les activités communautaires.

L'année 2025 a également été marquée par d'importants investissements dans nos infrastructures. Plus de 1,2 million de dollars ont été investis dans le secteur du transport afin d'améliorer nos routes. Il s'agit de 1.2 km du rang de l'Église Sud.

La municipalité a également bénéficié de programmes d'aide financière gouvernementaux qui ont permis la réalisation de projets importants tout en réduisant l'impact sur le compte de taxes des contribuables.

Le surplus accumulé non affecté en date du 31 décembre 2025 s'élève à 1 372 757\$.

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

* : Les réalisations municipales incluent les réalisations de la RIAM (Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains) et la RARC (Régie d'Aqueduc Richelieu Centre) en proportion de la part détenue dans chacune des régies.

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2025				
	Réalisation 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Réalisation 2025 Administration municipale	Réalisation 2025 Total consolidé*
Revenus				
Taxes	1 523 282 \$	1 501 222 \$	1 512 339 \$	1 512 339 \$
Compensations tenant lieu de taxes	28 885 \$	28 885 \$	24 684 \$	24 684 \$
Quotes-parts	0 \$	0 \$	0 \$	-536 \$
Transferts	183 743 \$	240 178 \$	160 928 \$	174 906 \$
Services rendus	102 293 \$	103 211 \$	107 276 \$	138 677 \$
Impositions de droits	27 756 \$	5 800 \$	36 139 \$	36 139 \$
Amendes et pénalités	1 745 \$	2 000 \$	1 610 \$	1 610 \$
Intérêts	122 898 \$	37 000 \$	87 468 \$	89 082 \$
Compensation pour collecte sélective de matières recyclables	0 \$	0 \$	0 \$	22 623 \$
Autres revenus	0 \$	0 \$	-3 399 \$	-3 086 \$
Revenu de fonctionnement	1 990 602 \$	1 918 296 \$	1 927 045 \$	1 996 438 \$
Revenu d'investissement (transfert)	391 387 \$	0 \$	980 001 \$	980 001 \$
Totaux revenus	2 381 989 \$	1 918 296 \$	2 907 046 \$	2 976 439 \$
Extrait du rapport financier, page S12				

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2025				
	Réalisation 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Réalisation 2025 Administration municipale	Réalisation 2025 Total consolidé*
Charges				
Administration générale	458 154 \$	520 864 \$	503 468 \$	530 994 \$
Sécurité publique	268 027 \$	360 706 \$	321 831 \$	362 338 \$
Transport	607 169 \$	452 518 \$	466 984 \$	650 069 \$
Hygiène de milieu	222 657 \$	233 742 \$	290 592 \$	456 048 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	28 096 \$	29 731 \$	21 375 \$	44 295 \$
Loisirs et culture	81 511 \$	121 048 \$	106 196 \$	145 542 \$
Frais de financement	36 441 \$	40 721 \$	44 410 \$	44 410 \$
Amortissement des immobilisations	335 666 \$	0\$	414 077 \$	0\$
Total des charges	2 037 721 \$	1 759 330 \$	2 168 933 \$	2 233 696 \$
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	344 268 \$	158 966 \$	738 113 \$	742 743 \$
Moins : revenu d'investissement	391 387 \$	0 \$	980 001 \$	980 001 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(47 119) \$	158 966 \$	(241 888) \$	(237 258) \$

Élément de conciliation à des fins fiscales

Amortissement inclus dans les dépenses	335 666 \$	0 \$	414 077 \$	424 275 \$
Produit de cession	0 \$	0 \$	2 435 \$	2 435 \$
(Gain) perte sur cession	0 \$	0 \$	3 399 \$	3 399 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-36 375 \$	-0 \$	-36 394 \$	- 36 394 \$
Activité d'investissement	-105 651 \$	-0 \$	-125 892 \$	-126 027 \$
Réserves financières et fonds réservés	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	530 022 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$	0 \$	0 \$	1 585 \$
Réserves financières et fonds réservés	-29 686 \$	0 \$	-15 000 \$	-15 000 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	646 857 \$	158 966 \$	737 \$	17 015 \$
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28				

Excédent de fonctionnement affecté	2024	2025
Budget exercice suivant	72 804 \$	79 017 \$

Extrait du rapport financier, page S23

Acquisition d'immobilisation	2024	2025
Administration générale	24 921 \$	14 304 \$
Sécurité publique	17 607 \$	142 886\$
Transport	20 515 \$	1 262 128 \$
Hygiène de milieu	0 \$	120 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	38 747 \$	448 141 \$
Loisirs et culture	395 248 \$	238 553 \$

Extrait du rapport financier, page S14

Fonds réservés	2024	2025
Réserves financières-Administration générale-Traitement des eaux usées	147 968 \$	171 887 \$
Fonds de roulement-Administration générale	400 000 \$	400 000 \$
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9 395 \$	476 \$
Fonds réservé affecté-Infrastructures	400 000 \$	0 \$
Fonds réservé affecté-Routes	500 000 \$	0 \$

Extrait du rapport financier, page S23

Nos projets municipaux de l’année 2025		
Projet municipal	Subventions reçues	Coût municipal
Le pavillon	25 000 \$ du programme <i>Nouveaux Horizons pour les aînés</i> du gouvernement du Canada	20 000 \$
La cabane sportive : 2 vélos électriques et 4 fat bikes ainsi que des accessoires	10 000 \$ du programme circonflexe, prêt-pour-bouger du ministère de l’Éducation (MEQ), géré par Loisir et Sport Montérégie (LSM)	aucun
Le tout-petit Parc	10 000 \$ de la Caisse Desjardins Des Chênes 20 000 \$ du Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains 6 500 \$ du Fonds « En Montérégie, on bouge! » du Programme d’assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d’activité physique et de plein air du Ministère de l’Éducation (PAFILR)	24 000 \$
Travaux du Rang de l’Église Sud	673 000 \$ Aide financière pour le redressement et la sécurisation du réseau routier local et municipal du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec	339 470,68 \$
Agrandissement du jardin incluant les bacs et le tracteur	79 105 \$ Fonds des infrastructures alimentaires locales du Ministère de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire (AAC) du Gouvernement du Canada	aucun
Répandre la lecture : 4 meubles pour la bibliothèque et le Croque-livres	2 000 \$ Caisse Desjardins des Chênes	400 \$

Fenêtres centre communautaire	75 000\$ (à venir)	55 129,90 \$
	Taxe d'accise sur l'essence du Québec2024-2028- Infrastructure municipale	
Accessibilité universelle du centre communautaire -Perrons et rampes, accès	100 000 \$ Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)	aucun
Totaux	1 000 605,00 \$	439 000,58 \$

Les projets du Comité des Loisirs de l’année 2025		
Projet des Loisirs	Subventions reçues	Coût pour les Loisirs
Stations d’exercices à côté de la Halte-vélo	25 000 \$ du programme <i>Nouveaux Horizons pour les aînés</i> du gouvernement du Canada	aucun
À toi de jouer! : Achat de Lego et de casse-tête	3 607,94 \$ (72% du projet) du Fonds de développement rural (FDR) de la MRC des Maskoutains	1 398,46 \$ (selon l’entente)
Totaux	28 607,94 \$	1 398,46 \$

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

2. AVIS DE L’AUDITEUR

De l’avis de l’auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l’exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 545 697 \$
Taxes aux fins de financement des centres d’urgence 9-1-1	0 \$
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	1 545 697 \$
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2025 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	284 977 800 \$
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2025 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	273 848 079 \$
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	279 412 940 \$

Le taux global de taxation réel de 2025 est de 0,60/100 \$

1 545 697 \$ divisé par 279 412 940 \$

Selon l’avis de l’auditeur, le taux global de taxation réel de l’exercice clos le 31 décembre 2025 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l’année 2025, la Municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base : 0,48/100 \$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L’ANNÉE 2025

Tel que mentionné à l’article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la Municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d’un organisme mandataire de celle-ci ou d’un organisme supra municipal.

		Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
Élus	Nom	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total
Maire	Marguerite Desrosiers	7 286,95 \$	7 439,49 \$	14 726,44 \$	3 643,47 \$	3 719,75 \$	7 363,22 \$
Maire	Mélanie Hardy	2 000,35 \$	905,79 \$	2 906,14 \$	1 000,16 \$	452,39 \$	1 452,55 \$
Siège #3	Mélanie Hardy	2 143,20 \$	79,00 \$	2 222,20 \$	1 071,60 \$	40,00 \$	1 111,60 \$
Siège #1	Véronique Dufresne	2 381,33 \$	0,00 \$	2 381,33 \$	1 190,67 \$	0,00 \$	1 190,67 \$
Siège #1	Cynthia Brunelle	714,40 \$	164,52 \$	878,92 \$	357,20 \$	82,26 \$	439,46 \$
Siège #2	Isabelle Houle	2 857,60 \$	0,00 \$	2 857,60 \$	1 428,80 \$	0,00 \$	1 428,80 \$
Siège #3	Guy Demers	714,40 \$	0,00 \$	714,40 \$	357,20 \$	0,00 \$	357,20 \$
Siège #4	William McMahon	2 857,60 \$	0,00 \$	2 857,60 \$	1 428,80 \$	0,00 \$	1 428,80 \$
Siège #5	Gilles Bernier	2 857,60 \$	555,71 \$	3 413,31 \$	1 428,80 \$	277,85 \$	1 706,65 \$
Siège #6	Michael Archambault	714,40 \$	158,77 \$	873,17 \$	357,20 \$	79,39 \$	436,59 \$
Siège #6	Sylvie Viens	2 381,33 \$	0,00 \$	2 381,33 \$	1 190,67 \$	0,00 \$	1 190,67 \$
		26 909,16 \$	9 303,28 \$	36 212,44 \$	13 454,57 \$	4 651,64 \$	18 106,21 \$

En conclusion, je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui contribuent au dynamisme de notre municipalité. Merci aux bénévoles pour leur précieuse implication dans les activités communautaires, aux membres du conseil municipal pour leur engagement, ainsi qu’au personnel municipal pour son travail et ses efforts constants afin d’offrir des services de qualité à la population.

Ce 10 août 2026,

Madame Mélanie Hardy, mairesse